



DOUANES MALIENNES

632,314 milliards de FCFA mobilisés en sept mois sous Cheickna Amala Diallo P.5

Prix: 300 F

L'actualité du Sahel et du Monde à la loupe

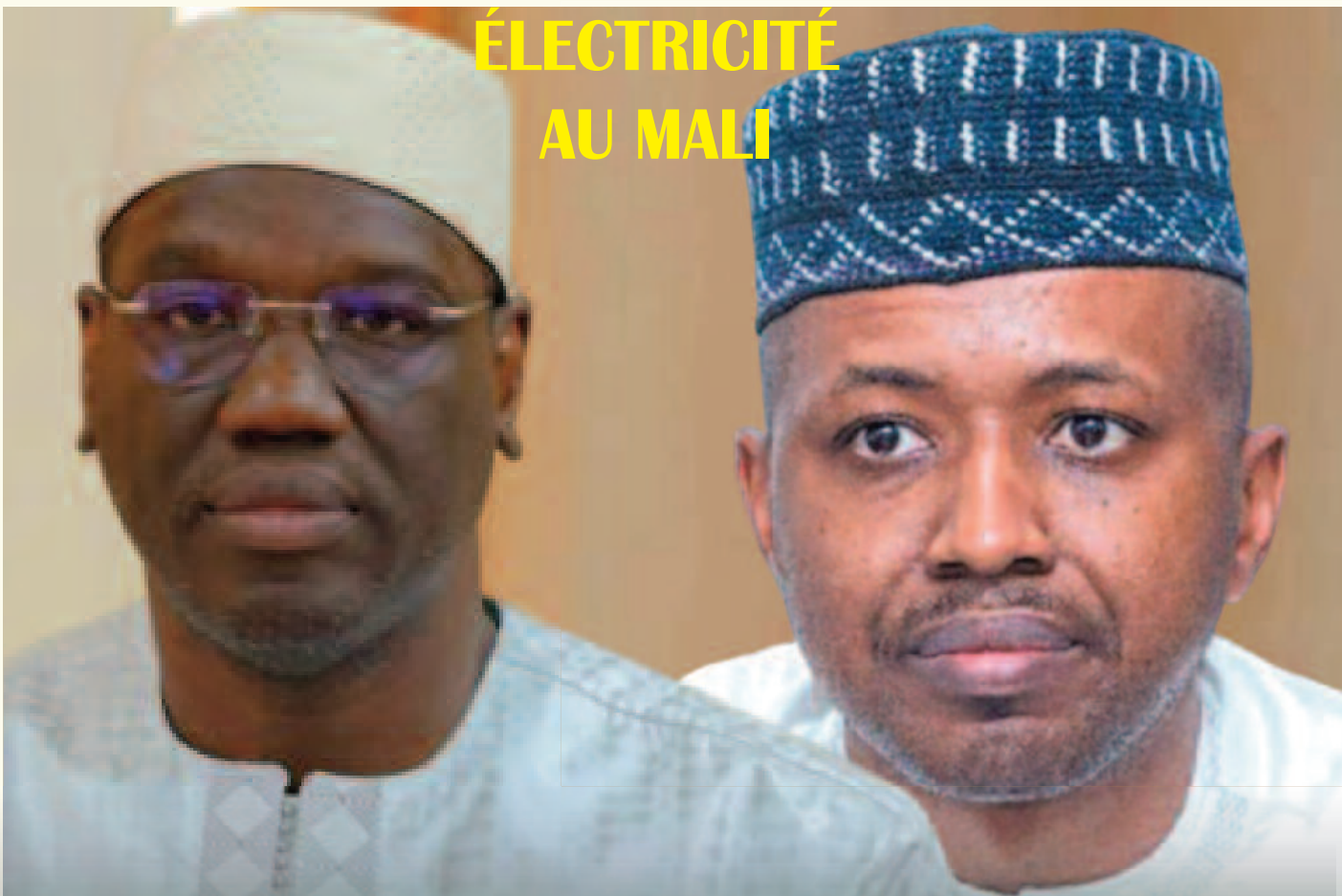
Tel: (+223) 77 44 06 44
72 82 45 90

Sahel Kounafoni

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

N°073 - DU LUNDI 24 AOÛT 2026

**ÉLECTRICITÉ
AU MALI**



**La bataille de la stabilité,
Tiemoko Traoré et Madani
Dravé à la manœuvre** Page 3

COTON



**Derrière la chute de 39,5 % de la
production malienne, les multiples
maux d'une filière sous pression** P.5

MALI-ALGÉRIE



**La visite d'Abdoulaye
Maïga ouvre une nouvelle
page diplomatique** P.4

ÉDUCATION NATIONALE



**Sy Savané desserre l'étau
sans lâcher la règle** P.7

KAYES



**100 briques de chanvre
indien saisies dans un car** P.2

KAYES : 100 briques de chanvre indien saisies dans un car



La Gendarmerie territoriale de Kayes a saisi, mardi 18 août 2026, 100 briques de chanvre indien, d’une valeur estimée à 15 millions de FCFA, à bord d’un car reliant Diamou à Kayes. L’opération a été menée à la suite d’un renseignement signalant la présence d’un individu suspect dans le véhicule. Interpellé lors du contrôle, le suspect a été trouvé en possession de plusieurs valises contenant la drogue. Les investigations se poursuivent pour identifier l’ensemble des personnes impliquées dans ce trafic. Les enquêteurs auraient notamment remonté jusqu’à un destinataire final présumé résidant à Diboly. La Gendarmerie a salué la collaboration de la population et réaffirmé sa détermination à lutter contre le trafic de stupéfiants dans la région de Kayes.

FAMa : des groupes terroristes ciblés à Youwarou et Dioïla

Les Forces armées maliennes (FAMa), appuyées par leurs partenaires, poursuivent leurs opérations de surveillance et de sécurisation du territoire national dans le cadre de l’opération Dougoukoloko. Le jeudi 20 août 2026, sur la base de renseignements précis, plusieurs regroupements de groupes armés terroristes ont été repérés à l’ouest de Youwarou, dans la région de Mopti. Ces positions, qui abritaient notamment des chefs terroristes et du matériel de guerre, ont été ciblées avec succès. Dans le secteur de Dandougou, aux environs de Dioïla, un autre regroupement d’au moins 200 terroristes a également été repéré puis frappé. Selon l’État-Major Général des Armées, les frappes ont causé d’importants dégâts au dispositif terroriste et entraîné la destruction de plusieurs équipements. Les opérations se poursuivent afin d’établir un bilan consolidé.

Mali : Bamako demande à l’ONU de prendre en compte l’AES

Le Mali a demandé à l’Organisation des Nations unies de prendre pleinement en compte la Confédération des États du Sahel (AES) dans la revue stratégique du Bureau des Nations unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (UNOWAS). La demande a été formulée le 17 août 2026 à Bamako par le ministre des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, et le ministre chargé de la Réconciliation, Ismaël Wagué, lors d’une rencontre avec une délégation conduite par Sahle-Work Zewde, chargée de cette revue. Bamako souhaite ainsi que l’évolution de l’architecture politique et sécuritaire de la région, marquée notamment par l’émergence de l’AES, soit prise en compte dans les futures relations entre l’ONU et les organisations régionales.

Près de Tombouctou : un avion militaire effectue un atterrissage forcé

Un avion militaire de type Beechcraft 1900C a effectué un atterrissage forcé lundi 17 août 2026, à environ deux kilomètres de l’aéroport de Tombouctou. Selon l’État-Major Général des Armées, l’appareil de transport de l’Armée de l’Air effectuait une mission de liaison de routine. Il transportait 19 personnes, dont trois membres d’équipage et 16 passagers, parmi lesquels trois enfants. Les circonstances de l’incident n’ont pas été précisées par l’EMGA.

Les 82 militaires libérés reçus au palais de Koulouba



Le président de la Transition, le Général d’Armée Assimi Goïta, a reçu au Palais de Koulouba 82 militaires libérés le 13 août dernier. Au cours de la rencontre, les ex-détenus ont exprimé leur reconnaissance aux autorités et réaffirmé leur engagement à défendre le territoire national. Selon le Chef d’État-Major Général des Armées, le Général de Division Élisée Jean Dao, leur

libération est intervenue sous l’effet de la pression militaire exercée sur les ravisseurs et non à la suite de négociations. Les autorités ont réaffirmé leur détermination à poursuivre les recherches pour retrouver les militaires encore détenus ou portés disparus.

Journalisme environnemental en Afrique : une profession fragilisée et en mutation

Le journalisme environnemental africain reste confronté à une forte précarité économique et à des menaces contre la liberté de la presse, tout en connaissant une rapide transformation technologique. Selon une enquête publiée en juillet 2026 par Africa 21 auprès de 171 journalistes dans 37 pays, 88,4 % des professionnels interrogés estiment manquer de ressources pour exercer correctement leur métier et plus de 60 % disent avoir subi une violation de leurs droits au cours des trois dernières années. Parallèlement, l’intelligence artificielle gagne du terrain : 70,3 % des journalistes déclarent déjà l’utiliser dans leur travail, notamment pour la recherche, la correction, la transcription et la vérification des faits. Le rapport appelle notamment à renforcer les financements et les capacités du journalisme environnemental sur le continent.

Douanes : une cargaison frauduleuse découverte sous des sacs de son de maïs

Les Douanes maliennes ont saisi, dimanche 16 août 2026, une importante cargaison de marchandises dissimulées sous des sacs de son de maïs au poste de contrôle de Dialakoroba. Les agents de la Brigade Mobile d’Intervention de Bamako ont découvert 600 bidons de 20 litres et 280 cartons de bidons d’un litre d’huiles lubrifiantes, ainsi que trois caisses de motos TVS de 125 cm³. Le véhicule, qui déclarait transporter 15 tonnes de son de céréales, était accompagné d’un certificat phytosanitaire. La saisie intervient dans le cadre de la lutte contre les trafics illicites menée par la Direction générale des douanes.



Sahel Kunafoni
HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

Hebdomadaire d'Informations Générales

Adresse:
Baco Djicoroni Golf près des Sapeurs Pompiers

Directeur de Publication:
Cheickna Coulibaly

Rédacteur en Chef:
Ibrahim K. Djitteye

Secrétaire de la rédaction:
Fousseni Togola

Rédaction:
Cheickna Coulibaly,
Chiencoro Diarra,
Ibrahim K. Djitteye,
F. Togola, Fatoumata Togo,
Mikailou Cissé,
Sidi Modibo Coulibaly

Compte Bancaire :
ML 043 01009 009001204638
74 BND. Sa.

Nif: 085152381P

Registre du commerce:
MA-BKO-2023-A-4011

Nina: 32109195001253K

Imprimerie:
Exaprint

Dépôt légal:
Bibliothèque Nationale

Burkina Faso : la Russie livre 556 tonnes de vivres au PAM



La Russie a remis, mercredi 19 août 2026, 556 tonnes de denrées alimentaires au Programme alimentaire mondial, au Burkina Faso. Le don est composé de 462 tonnes de pois cassés jaunes et de 93,84 tonnes d’huile de tournesol, pour une valeur estimée à 942 500 dollars. Selon l’ambassade de Russie à Ouagadougou, cette contribution vise notamment à soutenir la sécurité et la souveraineté alimentaires du Burkina Faso, confronté à une importante crise humanitaire liée à l’insécurité. Moscou affirme vouloir poursuivre

son aide humanitaire au pays et renforcer sa coopération avec les États du Sahel.

NIGAL : le gazoduc transsaharien revient au cœur des priorités à Niamey

Le projet de gazoduc transsaharien (NIGAL), reliant le Nigeria à l’Algérie via le Niger, connaît un nouvel élan. Le projet a été au centre des échanges, lundi 17 août 2026 à Niamey, entre le président du CNSP, le général Abdourahamane Tiani, et l’ambassadeur d’Algérie au Niger, Saadi Ahmed. Cette rencontre intervient dans un contexte de renforcement de la coopération énergétique entre les deux pays, après le lancement des opérations sur le bloc pétrolier d’Agadem-Kafra. À l’issue de l’audience, le diplomate algérien a évoqué des « perspectives prometteuses », laissant entrevoir une accélération du projet NIGAL, qui ambitionne d’acheminer le gaz nigérien vers l’Algérie puis les marchés européens.

FRANCE : deux pilotes militaires blessés dans le crash d’un avion d’entraînement

Un avion d’entraînement Cirrus SR-20 de la base aérienne de Salon-de-Provence s’est écrasé lundi matin dans les Bouches-du-

Rhône, lors d’un vol de formation. Les deux membres d’équipage, un instructeur et un élève pilote, ont été légèrement blessés. Selon le ministère des Armées, l’accident s’est produit vers 9h45. L’appareil a terminé sa course sur une route départementale après que les pilotes ont réussi à éviter les zones d’habitation. Aucun dommage à des tiers n’a été signalé. Une enquête a été ouverte par le Bureau enquêtes accidents pour la sécurité de l’aéronautique d’État (BEA-E) et la section de recherches de la gendarmerie de l’Air et de l’Espace afin de déterminer les causes de l’accident.

Sénégal-Gambie : la démarcation de la frontière reprend

Le Sénégal et la Gambie poursuivent la mise en œuvre de leur accord sur la délimitation de leur frontière commune. Les opérations conjointes de réaffirmation et de bornage ont repris le 15 août 2026, notamment sur la partie sud de la frontière. Cette démarche fait suite à l’accord conclu entre Dakar et Banjul pour renforcer la gestion de leur frontière et la coopération transfrontalière. Les deux pays entendent ainsi consolider leurs relations et prévenir les tensions liées aux zones frontalières.

Électricité au Mali : La bataille de la stabilité, Tiemoko Traoré et Madani Dravé à la manœuvre

Après plusieurs années marquées par les délestages, le Mali semble amorcer une nouvelle étape dans la gestion de sa crise énergétique. À la tête du département de l'Énergie et de l'Eau, le Pr Tiemoko Traoré mise sur la modernisation des infrastructures, tandis qu'à EDM-SA, le commandant Madani Dravé s'attelle à remettre en état les capacités existantes et à améliorer le fonctionnement de l'entreprise. Une action menée sur deux fronts, dont les premiers effets commencent à se faire sentir.

Pendant plusieurs années, les délestages ont rythmé le quotidien des Maliens, affectant aussi bien les ménages que les entreprises et l'activité économique. Depuis quelques mois, une amélioration progressive de la fourniture d'électricité est toutefois constatée dans plusieurs zones. D'environ six heures de disponibilité quotidienne, le service est progressivement passé à une douzaine d'heures ou davantage dans certaines zones du pays. Une évolution encore fragile, mais suffisamment perceptible pour nourrir un nouvel espoir. Derrière cette amélioration se trouve une combinaison de mesures portant à la fois sur la production, le réseau, l'approvisionnement en carburant et la gestion de l'opérateur public. Le ministère travaille sur les infrastructures et les investissements nécessaires à la modernisation du système électrique, tandis

qu'EDM-SA intervient davantage sur le terrain opérationnel, avec notamment la remise en service d'installations existantes et la recherche d'une meilleure performance de ses capacités de production. Cette complémentarité apparaît essentielle dans un secteur où produire davantage ne suffit pas si le réseau de transport et de distribution reste sous pression. À l'inverse, moderniser les lignes et les postes ne peut produire pleinement ses effets sans une amélioration parallèle de la production. **Moderniser le réseau et renforcer les infrastructures** Le Pr Tiemoko Traoré porte ainsi un programme de renforcement des infrastructures électriques. Le signal le plus récent est venu du Conseil des ministres du 12 août 2026, avec l'adoption de projets de texte relatifs à la ratification d'un accord de financement additionnel de 19 milliards 744 millions 305 mille 700



francs CFA, dans le cadre du Projet d'Amélioration du Secteur de l'Électricité au Mali, le PASEM. Cette enveloppe doit notamment permettre de renforcer plusieurs maillons du réseau mixte interconnecté de Bamako et de ses environs. Le programme prévoit l'acquisition d'un poste mobile 225/150/15 kV, la modernisation de postes existants et des interventions sur plusieurs tronçons prioritaires, notamment Balingué-Balkou, Darsalam-Kati et Lafia-Kati. Le financement doit également permettre la réalisation d'environ 59 kilomètres de réseaux 30 kV et 15 kV ainsi que le renforcement de 61 postes de distribution



publique actuellement surchargés. L'objectif affiché est de réduire la pression exercée sur les infrastructures, d'accroître la capacité du réseau et d'améliorer la qualité et la continuité de la fourniture d'électricité. Pour le département de l'Énergie et de l'Eau, la réponse à la crise ne peut cependant pas se limiter à rechercher quelques heures supplémentaires de courant. L'enjeu est aussi de construire progressivement un système capable de répondre à une demande qui augmente avec l'urbanisation, la croissance de la population et le développement des activités économiques, notamment à Bamako et dans ses environs. Cette vision inscrit donc la lutte contre les délestages dans une perspective plus large de modernisation, de sécurisation des infrastructures et de diversification du mix énergétique. À EDM-SA, remettre les capacités existantes en service Sur le terrain, le commandant Madani Dravé mène une bataille d'avantage opérationnelle. Nommé directeur général d'EDM-SA en septembre 2025, il a pris la tête d'une entreprise confrontée à d'importantes difficultés techniques et financières, après une période marquée par plusieurs changements à la direction générale. Ingénieur en génie électrique et informatique, il avait auparavant exercé comme conseiller technique au Secrétariat général de la Présidence à partir de janvier 2025, où il avait notamment participé à des projets d'autonomisation énergétique d'hôpitaux et de centres de santé de référence de Bamako grâce à l'installation de panneaux solaires, ainsi qu'à l'installation de lampadaires solaires sur les grandes artères de la capitale. À son arrivée à EDM-SA, l'une des priorités affichées a été de remettre en service des capacités de production existantes. Des travaux ont ainsi été engagés sur les centrales de Dar Salam, d'une capacité de 12 MW, et de Sirakoro, d'une capacité de 110 MW, qui étaient à l'arrêt. La logique consiste à récupérer d'abord les capacités déjà disponibles et à améliorer leur exploitation avant de compter uniquement sur de nouvelles infrastructures. Cette stratégie s'accompagne d'un effort de diversification de la production, notamment avec des centrales solaires prévues ou engagées à Safo, Tiakadougou et Sanankoroba. L'objectif est de réduire progressivement la dépendance à une production thermique fortement exposée aux coûts du carburant. La stabilisation de la fourniture passe également par la sécurisation de l'approvisionnement en carburant. La constitution d'un stock de sécurité doit permettre de mieux faire face aux aléas et de garantir le fonctionnement des centrales thermiques. À cela s'ajoute l'octroi de

groupes électrogènes supplémentaires dans le cadre des œuvres sociales du chef de l'État. Ces mesures constituent des réponses à court terme, mais elles ne sauraient remplacer les investissements structurels nécessaires à la modernisation du réseau et à la diversification de la production. Cette complémentarité entre le ministère et EDM-SA s'est notamment illustrée lors de la visite du Pr Tiemoko Traoré à la direction générale d'EDM-SA en mars 2026. Les échanges ont porté sur les contraintes auxquelles la société fait face et sur les efforts engagés pour améliorer la production, le transport et la distribution. Madani Dravé a présenté la transformation d'EDM-SA comme un processus destiné à améliorer les performances opérationnelles, la qualité du service, la gestion des ressources et la diversification des sources de production. Le ministre a, de son côté, assuré que les efforts seraient poursuivis pour garantir un accès durable et continu à l'électricité. **Assainissement, lutte contre la fraude et défi de la durée** La question financière reste toutefois au cœur du redressement d'EDM-SA. Madani Dravé a reconnu l'ampleur des difficultés héritées, tout en refusant d'accabler ses prédécesseurs, estimant qu'ils avaient fait de leur mieux dans des contextes difficiles. Une partie des dettes de l'entreprise envers ses fournisseurs a depuis été apurée, un assainissement présenté comme une condition importante pour permettre à EDM-SA de fonctionner avec davantage de stabilité et de prévisibilité. La direction entend également lutter contre la fraude et les branchements anarchiques, qui contribuent aux surcharges, aux pertes et aux pannes du réseau. La sortie de crise ne dépend donc pas uniquement de l'État et de l'opérateur public. Elle implique aussi les consommateurs et leur rapport au réseau électrique. Pour autant, les premiers signes d'amélioration ne signifient pas que la crise énergétique est définitivement réglée. Les difficultés sont anciennes et structurelles et touchent simultanément la production, le transport, la distribution, les finances d'EDM-SA et l'approvisionnement en carburant. La véritable réussite se mesurera donc dans la durée, notamment par la capacité du système à fournir une électricité plus disponible, plus stable et plus prévisible. Avec le Pr Tiemoko Traoré, le ministère agit sur les infrastructures et les orientations stratégiques. Avec le commandant Madani Dravé, EDM-SA travaille parallèlement à restaurer ses capacités existantes, à améliorer son fonctionnement et à diversifier ses sources de production. Les deux démarches se complètent : l'une prépare le réseau de demain, l'autre cherche à rendre celui d'aujourd'hui plus fonctionnel. Pour un Mali qui aspire à davantage de souveraineté énergétique, l'enjeu est désormais de transformer les premiers signes d'amélioration en une stabilité durable. La bataille contre les délestages n'est donc pas terminée, mais elle semble désormais se mener sur plusieurs fronts à la fois : produire davantage, transporter mieux, distribuer plus efficacement et construire un système énergétique capable de tenir dans la durée.

Cheickna Coulibaly

Mali : près de 1 400 citernes livrées en deux semaines

Réunis le 20 août à Bamako pour la 31^e session de suivi de l'approvisionnement en hydrocarbures, les autorités maliennes ont fait état d'un rythme de livraisons soutenu, avec près de 1 400 camions-citernes réceptionnés en l'espace de deux semaines. Un an après le début du blocus imposé par les terroristes du Jnim sur les routes d'importation, cette réunion mensuelle illustre autant les progrès obtenus par les convois escortés par l'armée que la fragilité persistante d'un dispositif toujours dépendant de la sécurisation militaire des corridors routiers.

C'est un rendez-vous devenu routinier dans l'agenda du gouvernement malien, à la mesure de l'enjeu qu'il continue de représenter pour le pays. La 31^e réunion de suivi de l'approvisionnement du Mali en hydrocarbures s'est tenue jeudi 20 août dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie du Mali, sous la présidence du ministre de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane Diallo, avec pour objectif affiché de garantir la continuité de l'approvisionnement du pays et de préserver la stabilité du marché des produits pétroliers, selon un communiqué du ministère. Les données présentées témoignent d'un niveau d'approvisionnement soutenu. Entre le 3 et le 9 août, 710 citernes représentant 33,749 millions de litres ont été réceptionnées, à travers les opérations de 37 opérateurs. La semaine suivante, du 10 au 16 août, 720 citernes supplémentaires, pour un volume de 32,817 millions de litres, ont été livrées par 34 opérateurs, le dernier convoi comptant à lui seul 230 citernes. Au total, la réunion a comptabilisé l'arrivée de près de 1 400 citernes sur l'ensemble du territoire en l'espace de deux semaines. Les régions de l'intérieur sont globalement approvisionnées, à l'exception de Bandiagara, dans la région de Mopti, où une rupture en gasoil demeure constatée et fait l'objet d'un suivi particulier. **Une crise ouverte depuis un an par le blocus du Jnim** Le communiqué officiel, sobre dans sa formulation, ne mentionne qu'indirectement l'origine de cette vigilance mensuelle. Depuis le 3 septembre 2025, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (Jnim), affilié à Al-Qaïda, impose

un blocus sur plusieurs axes routiers stratégiques du pays, en particulier les corridors reliant le Mali, pays enclavé, aux ports de Côte d'Ivoire et du Sénégal. Cette stratégie d'asphyxie économique avait plongé Bamako et plusieurs villes de l'intérieur dans une pénurie sévère à l'automne 2025, marquée par des stations-service à sec, des files d'attente interminables et un ralentissement de pans entiers de l'activité économique. Depuis, l'approvisionnement du pays repose largement sur des convois de grande ampleur, escortés par les Forces armées maliennes (FAMA) et, à l'occasion, appuyés par leurs partenaires russes de l'Africa Corps ou par les forces armées d'autres pays de l'Alliance des États du Sahel (AES). Les semaines précédant cette 31^e réunion ont ainsi vu se succéder plusieurs convois de très grande taille à destination de Bamako, certains dépassant 800 voire 900 citernes en un seul passage, signe que le dispositif d'escorte, coûteux en moyens humains et matériels, permet de maintenir un flux réel malgré la persistance de la menace. Le Niger avait par ailleurs offert, en novembre 2025, un convoi de 82 citernes en geste de solidarité au sein de l'AES. **Sécurisation des axes et lutte contre la fraude** La réunion du 20 août a salué le rôle des FDS dans la sécurisation des axes d'approvisionnement et la résolution progressive des difficultés d'acheminement, tout en indiquant que les efforts se poursuivent en particulier sur les corridors stratégiques, dont l'axe Bamako-Dakar, avec une implication croissante du Génie militaire dans les travaux d'amélioration et de sécurisation des voies. Un chantier de long

terme, à la mesure des risques qui continuent de peser sur les chauffeurs de camions-citernes. Plusieurs dizaines d'entre eux ont été tués ou blessés depuis le début de la crise, un sacrifice qui avait valu, en décembre 2025, une décoration de la médaille de l'étoile d'argent du mérite national à 58 chauffeurs, dont 27 à titre posthume. Le ministère a également fait état d'une régression de la fraude sur les produits pétroliers, contribuant selon lui à une meilleure maîtrise des flux, tout en signalant la tendance haussière des prix des hydrocarbures sur le marché international comme un facteur exogène nécessitant une anticipation permanente. Une préoccupation qui recoupe les projections du Fonds monétaire international, lequel conditionnait en partie ses prévisions de croissance de 5,5 % pour l'économie malienne en 2026 à une résolution durable de cette crise énergétique. **Un dispositif mensuel de suivi, sous l'autorité directe des autorités de la Transition** La tenue de cette 31^e réunion, sous l'impulsion directe du président de la Transition selon le communiqué, confirme la place que continue d'occuper la question du carburant dans l'agenda gouvernemental malien, près d'un an après le déclenchement de la crise. Si les volumes livrés ces dernières semaines traduisent une capacité renforcée des autorités à maintenir un flux régulier d'hydrocarbures, la persistance d'une rupture localisée à Bandiagara rappelle que la normalisation de l'approvisionnement, à l'échelle de l'ensemble du territoire malien, reste un objectif encore inachevé.

Chiencoro Diarra

Mali-Algérie : la visite d’Abdoulaye Maïga ouvre une nouvelle page diplomatique

À l'invitation de son homologue algérien, le Premier ministre malien Abdoulaye Maïga se rend ce lundi à Alger. Voyage protocolaire en apparence, mais qui referme, dans les faits, l'une des crises diplomatiques les plus âpres qu'ait connues le Sahel ces dernières années. Retour sur un chemin de croix commencé par un drone abattu dans la nuit et qui s'achève, pour l'instant, par une poignée de main annoncée à huis clos entre deux chefs d'État qui ne se sont plus vraiment quittés des yeux depuis quinze mois.

Il y a des voyages qui ne disent, en apparence, presque rien, et qui pourtant disent tout. Celui qu'entreprend ce lundi 24 août le général de division Abdoulaye Maïga, chef du gouvernement malien, à destination d'Alger, appartient à cette catégorie. Sur le papier, une visite de travail comme il s'en organise des dizaines chaque année entre capitales voisines : une invitation, un homologue, Sifi Ghrieb, une audience présidentielle, un message à transmettre d'un général à un autre. Dans les faits, c'est la validation, au plus haut niveau protocolaire possible, d'une réconciliation entamée pas à pas depuis un an, entre deux pays que tout, la géographie, l'histoire, le sang versé côte à côte contre le colonisateur, aurait dû maintenir proches, et qu'un drone tombé dans la nuit avait pourtant suffi à éloigner brutalement l'un de l'autre. Il faut se souvenir, pour mesurer le chemin parcouru, de ce qu'était le ciel entre Bamako et Alger il y a un peu plus d'un an. Fermé. Hermétiquement. Depuis cette nuit du 31 mars au 1er avril 2025 où un drone de reconnaissance de l'armée malienne avait été abattu près de la frontière commune, chacun

des deux voisins accusant l'autre d'avoir sciemment franchi la ligne, au propre comme au figuré. Ambassadeurs rappelés dans la foulée, non seulement à Bamako et à Alger, mais aussi à Niamey et à Ouagadougou, l'Alliance des États du Sahel ayant choisi de faire bloc derrière le Mali. Puis la surenchère : une plainte transmise à la Cour internationale de justice, des lettres croisées au Conseil de sécurité de l'ONU, et jusqu'à cet échange d'une rare violence verbale à la tribune des Nations unies, en septembre dernier, où le chef du gouvernement malien traitait son homologue de « junte » soutenant le terrorisme, et où le ministre algérien des Affaires étrangères répondait, mot pour mot, en évoquant les « logorrhées de soudards » d'un « faux poète mais vrai putschiste ». On était loin, très loin, de la fraternité révolutionnaire dont les deux capitales aiment pourtant à se réclamer. Car c'est bien de cela qu'il est question, en creux, dans le communiqué très sobre publié par l'AMAP : cette « histoire commune » et cette « longue tradition de coopération » que le texte officiel évoque presque en s'excusant, comme pour rappeler à demi-mot ce que la crise avait fait oublier.

L'Algérie fut, entre 1960 et bien après, l'un des rares soutiens extérieurs solides du jeune État malien ; le Mali, de son côté, avait apporté un appui non négligeable à la lutte de libération algérienne. Ce passé-là n'a jamais cessé d'exister ; il avait simplement cessé, un temps, de compter face aux logiques de souveraineté sécuritaire qui dominent aujourd'hui à Bamako, et face à la lecture, très différente, qu'Alger continue de faire de la stabilité régionale, façonnée par des décennies de médiation dans le nord malien à travers l'accord de paix de 2015. Cet accord que la Transition a fini par dénoncer, ouvrant la voie, pas après pas, à la crise du drone. Le dégel, lui, est venu par le haut, comme souvent en la matière. Un appel entre les deux chefs d'État en juillet, la réouverture simultanée des espaces aériens le 10 juillet, le retour des ambassadeurs à leurs postes quelques jours plus tard, et maintenant cet appel téléphonique du 9 août entre les deux Premiers ministres qui débouche sur la visite de ce lundi. On notera, pour ceux qui aiment lire l'ordre des choses en diplomatie, que le Niger avait ouvert la voie dès février, avec la visite du général Abdourahamane Tiani à Alger ; que



le Mali, plus meurtri par l'épisode du drone tombé sur son propre sol, aura mis cinq mois de plus à emprunter le même chemin. Reste, à présent, la question qui donne tout son sel à ce genre de rendez-vous : que fera-t-on de ce ciel rouvert ? Le communiqué évoque, sans plus de détails, le « renforcement de la coopération bilatérale » et les « questions d'intérêt commun », dans le respect, précise-t-il, de la souveraineté des deux États. Une formule qui, entre deux pays si chatouilleux sur ce chapitre précis, vaut presque garantie de bonne conduite mutuelle. La sécurité aux confins du Sahara, où les deux armées se surveillent depuis des années sans jamais tout à fait se parler, sera

immanquablement sur la table. L'économie aussi, tant les complémentarités entre le géant énergétique algérien et son voisin enclavé restent, malgré tout, considérables. Mais la vraie question, la seule qui vaille au fond, est de savoir si cette visite inaugure une relation refondée sur des intérêts réellement partagés, ou si elle n'est que la réparation, habile et nécessaire, d'une fenêtre que l'on n'aurait jamais dû laisser se fermer. Bamako et Alger ont quinze mois de brouille à rattraper ; ils ont surtout, devant eux, l'occasion de prouver que le grand voisinage, dans cette région du monde, peut encore l'emporter sur les egos de circonstance.

Foula D. Massé

Mali : le gouvernement prépare le Plan d'action 2027-2031

Le gouvernement malien lance les travaux d'élaboration du Plan d'action gouvernemental 2027-2031. Ce nouveau cadre quinquennal sera structuré autour de cinq axes stratégiques et aligné sur la vision Mali Kura 2063.

Après deux années de programmation, le gouvernement malien change d'échelle. Le Premier ministre Abdoulaye Maïga a annoncé le lancement des travaux d'élaboration du PAG 2027-2031, appelé à prendre le relais du plan 2025-2026. Le futur document doit inscrire l'action publique dans une perspective de cinq ans, en cohérence avec la vision Mali Kura 2063 et la SNEDD 2024-2033. Les huit axes du PAG 2025-2026 devraient ainsi laisser place à cinq grands axes stratégiques. Les huit axes du précédent PAG sont bien documentés dans les sources consultées. C'est un changement de méthode autant que de calendrier qu'a annoncé le Premier ministre, chef du Gouvernement, le général de division Abdoulaye Maïga, en informant le Conseil des ministres du lancement des travaux d'élaboration du Plan d'action du Gouvernement (PAG) pour la période 2027-2031. Selon le communiqué officiel du Conseil des ministres du 20 août 2026, ce nouveau cadre de programmation devient nécessaire au terme de la période de mise en œuvre du PAG 2025-2026. Il s'inscrit en cohérence avec la vision portée par le président de la Transition, le général d'armée Assimi Goïta, déclinée dans le référentiel

« Mali Kura jetaasira ka ben san 2063 ma ». Contrairement aux deux plans d'action qui ont rythmé la Transition depuis 2021 (le premier, couvrant 2021-2022, consacré aux urgences vitales et à la stabilisation sécuritaire, le second, 2025-2026, bâti autour de huit axes issus de la lettre de cadrage présidentielle du 27 novembre 2024), le futur PAG portera pour la première fois sur un horizon de cinq années pleines. Un changement d'échelle qui traduit la volonté affichée par les autorités de la Transition de passer, selon les mots employés début août par le Premier ministre lui-même à l'occasion du bilan des cinq années écoulées, du « temps de la restauration » au « temps de l'accélération » du développement économique et social du pays. Cinq axes directement arrimés à la Stratégie nationale de développement Le futur PAG 2027-2031 intégrera les projets structurants, intégrateurs et fédérateurs retenus comme leviers prioritaires de transformation par la Stratégie nationale pour l'émergence et le développement durable (SNEDD) 2024-2033, déjà citée comme référentiel du PAG précédent mais qui deviendra, cette fois, la matrice

organisatrice du nouveau plan. Il s'articulera autour de cinq axes stratégiques : le renforcement de la souveraineté et la consolidation de la paix et de la sécurité ; la refondation de la gouvernance ; la transformation structurelle de l'économie et la croissance ; le renforcement du capital humain et le développement de territoires résilients ; et la gestion durable de l'environnement, l'adaptation aux changements climatiques et la résilience. Cette architecture en cinq blocs, plus resserrée que les huit axes du plan 2025-2026, traduit une ambition de simplification et de lisibilité stratégique, tout en couvrant un spectre équivalent. La dimension sécuritaire et souverainiste, cœur de l'action de la Transition depuis 2021, y côtoie désormais des enjeux de transformation économique structurelle et de résilience climatique, deux thématiques appelées à prendre une place croissante dans l'action gouvernementale des prochaines années. Un bilan intermédiaire jugé encourageant pour le plan sortant Le lancement de ces travaux intervient alors que le bilan du PAG 2025-2026 a été présenté comme largement positif par l'exécutif. Le rapport d'évaluation du deuxième semestre 2025, examiné en Conseil des ministres fin juillet, faisait état de 251 activités programmées, dont 109 entièrement



réalisées (43,43 %) et 83 en cours d'exécution (33,07 %), portant à 76,5 % la part des activités achevées ou en voie de l'être, contre 23,5 % restées non réalisées. Un dispositif informatisé de suivi et d'évaluation, baptisé Système intégré de suivi-évaluation, avait été mis en place pour objectiver ce type de bilan, la Primature ayant fait de la mesure régulière des résultats l'un des marqueurs de sa méthode de gouvernement. Selon le calendrier annoncé, le processus d'élaboration du PAG 2027-2031 se conclura par un examen en Conseil des ministres, avant sa présentation au Conseil

national de Transition (CNT), organe législatif de la période intérimaire, suivant la même procédure qui avait présidé à l'adoption, à l'unanimité, du plan 2025-2026 en mai de l'année dernière. Ce nouveau cadre quinquennal, en synchronisant pour la première fois la programmation gouvernementale de court terme avec l'horizon de long terme fixé par la Stratégie nationale de développement durable et la vision présidentielle à 2063, entend donner à l'action publique malienne une profondeur de champ inédite depuis le début de la Transition.

A.D

COTON

Derrière la chute de 39,5 % de la production malienne, les multiples maux d'une filière sous pression

Après deux années consécutives à la tête de la production cotonnière de la zone CFA, le Mali cède son fauteuil au Bénin au terme de la campagne 2025-2026. Selon les données du Programme régional de production intégrée du coton en Afrique (PR-PICA), le Bénin a récolté 533 590 tonnes de coton-graine, contre 397 540 tonnes pour le Mali. Une inversion de la hiérarchie qui intervient dans un contexte de recul général de la production cotonnière dans plusieurs pays de la sous-région.

Le recul malien est particulièrement marqué. Avec 397 540 tonnes, le pays enregistre une baisse de 39,5 % par rapport à la campagne précédente, au cours de laquelle il avait produit 656 751 tonnes. Le Mali avait pourtant conservé la première place de la zone CFA en 2023-2024, avec environ 690 000 tonnes, puis en 2024-2025. Cette forte contraction de la récolte explique en grande partie le changement de leadership au profit du Bénin, qui prend la tête du classement avec 533 590 tonnes. **Un recul qui change la hiérarchie régionale** Cette baisse ne signifie toutefois pas que le Mali a perdu son poids dans la filière cotonnière sahélienne. Parmi les pays du Sahel retenus dans cette comparaison, il demeure le premier producteur, devant le Burkina Faso, le Tchad et le Sénégal. Le Burkina Faso arrive derrière le Mali dans le classement de la zone CFA avec 313 042 tonnes, tandis que la Côte d'Ivoire se situe à 310 407 tonnes, en légère baisse de 0,4 % par rapport à la campagne précédente. À l'échelle de la zone CFA, la tendance générale est également au recul. Les principaux pays producteurs ont récolté environ 1,98 mil-

lion de tonnes de coton-graine durant la campagne 2025-2026, contre près de 2,31 millions de tonnes lors de la campagne précédente, soit une baisse de 14,2 %. La situation malienne apparaît cependant plus préoccupante, avec une diminution de près de 40 % de la production en une seule campagne. **Jassides, pluies irrégulières et difficultés dans les champs** Plusieurs facteurs permettent de comprendre cette contre-performance. Le PR-PICA relève notamment l'irrégularité des précipitations, qui a affecté les conditions de production dans plusieurs pays. Au Mali, cette situation s'est ajoutée aux attaques de jassides, des insectes ravageurs du cotonnier qui ont causé des dégâts importants dans les champs et pesé sur les rendements. La pression exercée par ces ravageurs constitue depuis plusieurs années une préoccupation pour les producteurs de coton de la sous-région. Mais les difficultés rencontrées dans les champs ne se limitent pas aux ravageurs et à la pluviométrie. Les échanges engagés par la Confédération des sociétés coopératives des producteurs de coton du Mali (C-SCPC) avec sa base

font ressortir d'autres préoccupations. Des producteurs signalent notamment des problèmes liés à la qualité et à la conservation des semences ainsi que des difficultés de germination. Dans certaines situations, des reprises de semis ont été nécessaires, ce qui a pu perturber le calendrier agricole et affecter les superficies effectivement cultivées. La disponibilité des engrais constitue également une préoccupation importante. Des retards dans la livraison ou la mise à disposition des intrants peuvent compliquer le respect des périodes d'application et avoir des conséquences sur le développement des plants. Les producteurs évoquent également des difficultés liées au paiement du coton, à l'accès au financement, à la faiblesse des rendements et au manque de mécanisation. Lorsque ces contraintes interviennent au même moment, elles peuvent fragiliser davantage les exploitations et réduire leur capacité à maintenir les niveaux de production attendus. Dans la région de Bougouni, les témoignages recueillis auprès des producteurs illustrent cette réalité du terrain. Malgré les difficultés, la volonté de poursuivre la culture du coton demeure présente, mais les producteurs restent confrontés à



des problèmes qui dépassent parfois le seul cadre d'une campagne agricole. Certaines difficultés évoquées concernent directement la campagne 2025-2026, tandis que d'autres, notamment celles relatives aux semences et aux engrais, continuent d'être signalées au cours de la campagne 2026-2027. **Le défi de la relance** Pour la filière malienne, la question est désormais de savoir si ce recul restera ponctuel ou s'il traduit des fragilités plus profondes. La perte de la première place de la zone CFA n'est pas nécessairement définitive, puisque le Mali avait lui-même repris le leadership en 2023-2024 avant de le conserver en 2024-2025. Mais pour espérer retrouver son fauteuil, le pays devra d'abord améliorer les conditions de production et répondre aux préoccupations exprimées par les cotonculteurs. La campagne 2026-2027 apparaît ainsi comme une période impor-

tante pour la filière. La disponibilité des semences, l'accès aux engrais dans les délais, la maîtrise des ravageurs, la régularité des pluies, le financement et la mécanisation seront autant de facteurs à surveiller. Au-delà du classement régional, l'enjeu pour le Mali est surtout de permettre aux producteurs de retrouver des rendements suffisamment élevés pour relancer durablement la production. Le Bénin est désormais en tête de la zone CFA, mais le Mali conserve son leadership au Sahel. Ce changement de classement raconte surtout les difficultés d'une filière confrontée à plusieurs contraintes simultanées. Pour les producteurs maliens, le véritable défi n'est donc pas seulement de reprendre la première place, mais de retrouver les conditions nécessaires pour produire davantage et mieux, campagne après campagne. **Cheickna Coulibaly**

Douanes maliennes : 632,314 milliards de FCFA mobilisés en sept mois sous Cheickna Amala Diallo

Après six mois à la tête des Douanes maliennes, l'Inspecteur général Cheickna Amala Diallo veut maintenir la dynamique engagée. Il appelle les agents à renforcer la mobilisation des recettes, la lutte contre la fraude et la mise en œuvre des réformes. Le récent mouvement du personnel doit permettre, selon lui, d'insuffler une nouvelle énergie à l'administration et d'amener les différents services à travailler dans le même sens, autour d'objectifs communs.



La mobilisation des recettes demeure au cœur des priorités. Entre janvier et juin 2026, les Douanes ont mobilisé 533,743 milliards de FCFA, contre une prévision de 482,823 milliards. Elles ont ainsi dépassé leur objectif de 50,918 milliards, avec un taux de réalisation de 110,55 %. En juillet, 98,547 milliards de FCFA ont été mobilisés, portant le cumul à 632,314 milliards de FCFA depuis le début de l'année. Une performance à consolider malgré les contraintes Ce niveau de recettes représente 64,85 % de l'objectif annuel, fixé à 975 milliards de FCFA. Pour le directeur général, ces résultats doivent encourager les agents à

maintenir leurs efforts. Les difficultés observées sur certains corridors, notamment sur l'axe Kidira-Diboli-Kayes, rendent nécessaire une meilleure organisation. Elles appellent également à davantage de vigilance afin de préserver la dynamique enregistrée au cours des premiers mois de l'exercice. La deuxième priorité concerne la lutte contre la fraude et les trafics illicites. Cheickna Amala Diallo considère cette mission comme un moyen de protéger les recettes de l'État, mais également les commerçants respectueux des règles et les consommateurs. Il demande aux services de renforcer le renseignement, le ciblage et la coopéra-

tion. Les contrôles doivent être efficaces sans empêcher le fonctionnement normal du commerce légal dans les différents espaces concernés. **Des saisies qui témoignent de l'action des services** Au cours du premier semestre, les Douanes ont notamment saisi des stupéfiants, des armes, des munitions, des explosifs, des médicaments illicites, des produits impropres à la consommation et du mercure. Ces opérations s'inscrivent dans les actions menées contre les trafics. La direction générale souhaite renforcer les méthodes de renseignement et de ciblage afin de rendre les interventions plus efficaces et de mieux

orienter les contrôles effectués par les services. La modernisation constitue le troisième grand chantier. Trente-huit réformes sont actuellement en cours au sein de l'administration douanière. Elles concernent notamment la modernisation du contrôle des documents, le développement du SYGECOD et la connexion des systèmes informatiques douaniers avec plusieurs pays de la sous-région. Pour Cheickna Amala Diallo, ces changements doivent dépasser le cadre des orientations et produire des résultats concrets sur le terrain. **Des réformes appelées à produire des résultats concrets** Le directeur général demande aux responsables de suivre la mise en œuvre des différentes réformes et de signaler les difficultés rencontrées. Cette démarche doit permettre d'assurer un meilleur accompagnement des transformations engagées. La modernisation des procédures et des outils constitue ainsi un élément important de l'évolution souhaitée pour les Douanes. Les responsables sont appelés à veiller à l'application effective des changements dans les services placés sous leur responsabilité. Cheickna Amala Diallo met également l'accent sur la place de chaque agent dans le fonctionnement de l'administration. Du cadre supérieur à l'agent de sur-

veillance, en passant par les agents des postes frontaliers, tous jouent un rôle dans cette organisation. Le directeur général reconnaît les difficultés auxquelles le personnel est confronté, notamment celles liées à la situation sécuritaire et aux problèmes logistiques rencontrés dans l'exercice des missions. Les conditions de travail également prises en compte Face à ces difficultés, la Direction générale assure qu'elle restera attentive aux conditions de travail des agents. Cette attention s'inscrit dans la volonté de permettre aux différents services d'assumer leurs responsabilités dans de meilleures conditions. L'objectif est également de favoriser l'implication du personnel dans les orientations définies, alors que l'administration poursuit simultanément ses missions de mobilisation des recettes, de contrôle et de modernisation. Pour les prochains mois, l'orientation donnée par Cheickna Amala Diallo repose donc sur la consolidation des acquis et la poursuite des chantiers engagés. Les recettes mobilisées, les actions contre les trafics et les réformes en cours constituent les principaux leviers retenus. Le directeur général appelle l'ensemble des agents à renforcer leur engagement afin de maintenir la dynamique et de contribuer aux objectifs fixés pour les Douanes maliennes. **Ibrahim Kalifa Djitteye**

JOURNÉE MONDIALE DE L'AIDE HUMANITAIRE

La solidarité au cœur de la commémoration à Mopti

Mopti, 20 août 2026 – La commémoration nationale de la Journée mondiale de l'aide humanitaire s'est déroulée ce jeudi 20 août 2026 à Mopti, en présence des autorités, des acteurs humanitaires et des partenaires. Dans son intervention, le gouverneur de la Région de Mopti a exprimé la gratitude des populations aux plus hautes autorités pour l'attention accordée aux questions humanitaires. Il a salué la solidarité des communautés d'accueil envers les personnes déplacées et les réfugiés. La Coordinatrice résidente du Système des Nations unies au Mali a,

pour sa part, remercié les autorités nationales pour leur engagement en faveur de l'action humanitaire. Elle a salué la mobilisation des agences onusiennes, des ONG et des partenaires, ainsi que la résilience des communautés face aux défis sécuritaires, climatiques et socio-économiques. Clôturent les interventions, le Ministre de la Santé et du Développement social, le Médecin-Colonel-major Assa Badiallo TOURÉ, a rendu hommage aux familles et communautés qui accueillent les personnes déplacées, qualifiant leur hospitalité de belle expression de la solidarité ma-

lienne. Elle a également remercié les partenaires financiers et appelé à poursuivre l'engagement collectif en mémoire des acteurs humanitaires disparus. La présence auprès des déplacés de Kouakourou, a-t-elle souligné, traduit la volonté d'apporter assistance, solidarité et espoir, tout en œuvrant à des solutions durables. À cette occasion, 94 tonnes de mil, des kits NFI et WASH, des abris d'urgence, des coupons alimentaires et des médicaments ont été mobilisés au profit des populations et des services de santé. Réseau de Communication du MSDS



Qualité et performance : la CANAM clôture sa mission de suivi post-certification et de revue des processus

Le Médecin Général de Brigade Boubacar DEMBÉLÉ a procédé ce jeudi 20 août 2026 dans la salle de réunion du bâtiment de la Direction générale de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM), la cérémonie de clôture de la mission de suivi post-certification et de revue des processus de la CANAM.



Organisée dans le cadre du pilotage et de l'amélioration continue du Système de Management de la Qualité (SMQ), cette mission avait pour objectif de vérifier le maintien des acquis de la certification, d'évaluer l'efficacité des processus et de s'assurer de la conformité du système aux exigences de la norme ISO 9001 :2015. Durant quatre jours, du 17 au 20 août 2026, les experts du Cabinet Afrique Compétences, ont travaillé avec les responsables et collaborateurs de la CANAM autour de la revue des différents processus de l'Institution.

Une revue placée sous le signe de l'amélioration continue, la cérémonie de clôture a été marquée par la restitution des principaux constats, conclusions et recommandations issues de la mission. Cette restitution a permis de mettre en lumière les acquis enregistrés par la CANAM, mais également les points nécessitant une attention particulière afin de consolider et de renforcer le Système de Management de la Qualité. La clôture de la mission a également été l'occasion de mettre à l'honneur les femmes et les hommes qui contribuent quotidiennement au fonctionnement et à l'amélioration des processus de la CANAM. Des attestations de félicitations ont été remises aux acteurs des différents processus, en reconnaissance

des efforts accomplis et de leur engagement dans la mise en œuvre et le maintien du Système de Management de la Qualité. Autre temps fort de la cérémonie : la remise du CIWARA – Prix d'Excellence du Meilleur Processus Certifié CANAM 2026 a été décerné au Processus Gérer les Archives et la Documentation (GAD). Cette distinction vise à valoriser le processus certifié qui s'est particulièrement illustré par son engagement, sa performance et son implication dans la démarche qualité. Dans son intervention, le Directeur Général de la CANAM, le Médecin Général de Brigade Boubacar DEMBÉLÉ, a réaffirmé l'importance de poursuivre les efforts engagés afin de maintenir du-

rablement les acquis de la certification. Il a notamment rappelé que la certification ne constitue pas une finalité en soi, mais qu'elle représente plutôt un engagement permanent en faveur de la qualité, de l'efficacité et de la performance. Le Directeur Général a également rappelé que la qualité est une responsabilité collective, qui se construit au quotidien à travers l'engagement de chaque collaborateur. Cette intervention vient ainsi réaffirmer la volonté de la CANAM de faire de la qualité un levier durable de performance et d'amélioration de ses prestations. SERCOM/CANAM CANAM est certifiée ISO9001:2015 Site web: www.canam.ml

Au Mali, l'État bâtit un réseau de « vestibules » pour institutionnaliser la médiation traditionnelle

Dix-huit mois après la pose de la première pierre, le Vestibule des autorités et légitimités traditionnelles de Ségou a été inauguré le 20 août, doté d'une autonomie énergétique et hydraulique complète. La région devient la troisième à achever cet équipement, dans le cadre d'un programme national qui prévoit d'en doter, à terme, chacune des dix-neuf régions du pays, pour un coût unitaire de plusieurs centaines de millions de francs CFA.



C'est un chantier d'infrastructure d'un genre particulier que les autorités maliennes déploient depuis 2025 : offrir à chaque région administrative du pays un bâtiment dédié à ses autorités coutumières. Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, porte-parole du gouvernement, le général de brigade Issa Ousmane Coulibaly, accompagné du ministre chargé de la Culture, Mamou Daffé, a procédé jeudi 20 août à l'inauguration du Vestibule des autorités et légitimités traditionnelles de Ségou, en présence des Niamakala, détenteurs traditionnels de la parole, des autorités administratives et coutumières de la région. Ségou devient ainsi la troisième région du pays à disposer d'un tel édifice achevé, après Koulikoro, inauguré fin février 2026, et Bougouni. Les premières pierres ont par ailleurs déjà été posées dans plusieurs autres régions, dont Tombouctou, Koutiala, San et, plus récemment, Bandiagara, en mars 2026, signe d'un déploie-

ment désormais engagé sur une large partie du territoire national. Un programme lancé en 2021, institutionnalisé depuis Ce programme trouve son origine dans une rencontre tenue le 12 novembre 2021 entre le président de la Transition et les légitimités traditionnelles des dix-neuf régions et du district de Bamako, dont le gouvernement a fait, depuis, une Journée nationale dédiée, instituée par décret le 4 mars 2022 et célébrée chaque 11 novembre. Le président de la Transition, le général d'armée Assimi Goïta, avait annoncé son intention de doter chaque région administrative d'une Maison des légitimités traditionnelles, présentée comme un outil destiné à bâtir des ponts entre institutions modernes et structures coutumières. Le principe a depuis été conforté par la nouvelle Constitution malienne, qui reconnaît formellement le rôle des autorités et légitimités traditionnelles. La première pierre du chantier de Ségou avait

été posée par le Premier ministre, le général de division Abdoulaye Maïga, en marge d'une visite officielle dans la région début 2025, la conception architecturale étant confiée à l'atelier Aldi Bioclimatic Designs, également maître d'œuvre du projet de Bandiagara. Réalisé par l'entreprise Aldi, le bâtiment principal de Ségou comprend une salle de réunion, un foyer, des bureaux et un local technique dédié aux installations solaires, complété par deux logements de passage, un bâtiment annexe et un mur de clôture sécurisant l'ensemble du site. Une autonomie technique complète, à l'écart des réseaux publics Sur le plan technique, l'infrastructure se distingue par son autonomie énergétique et hydraulique totale : deux mini-centrales solaires assurent une alimentation électrique continue, tandis qu'un forage équipé d'une pompe solaire et un château d'eau de 10 mètres cubes garantissent l'approvisionnement en eau du site, indépendamment des réseaux publics de distribution, souvent défectueux dans les régions de l'intérieur. Une voiture pick-up remise par la présidence de la République complète les moyens mis à la disposition des autorités coutumières de Ségou. Le coût de ces équipements varie selon les régions : celui de San, dont la première pierre a été posée en juin 2025, avait été chiffré à plus de 742 millions de francs CFA, financé par le gouvernement à travers l'Agence nationale d'investissement des collectivités territoriales

(ANICT), avec la contribution de la mairie de San et de la coopération financière allemande (KfW). Ce montage associant financement public national, collectivités locales et partenaires internationaux illustre la logique de décentralisation budgétaire dans laquelle s'inscrit ce programme, piloté administrativement par le ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation. Un outil de médiation dans un contexte de crise sécuritaire Au-delà de sa dimension architecturale, le vestibule renvoie à une institution ancienne du Mali? Un espace de dialogue, de médiation et de recherche de consensus, où les autorités coutumières peuvent traiter les différends communautaires en s'appuyant sur leur connaissance des réalités locales. Ce rôle prend un relief particulier dans le contexte sécuritaire actuel du pays. La cérémonie de Ségou a d'ailleurs été l'occasion de rendre hommage aux victimes civiles et militaires tombées pour la défense de la Nation, avec une mention spéciale pour le général d'armée Sadio Camara, ministre de la Défense tué lors des attaques coordonnées du 25 avril 2026. Le geste symbolique le plus marquant de la cérémonie a été la remise, par les Niamakala aux autorités coutumières, d'une étoffe, d'une aiguille et d'un fil blanc. Une image traditionnelle de la réparation du tissu social et du rapprochement des parties séparées. Pour le gouvernement malien, ce réseau de vestibules régionaux constitue ainsi un outil de gouvernance à part entière, destiné à alléger la pression sur les mécanismes judiciaires formels en s'appuyant sur des structures de médiation déjà légitimes aux yeux des populations locales. Chiencoro Diarra

Éducation nationale : Sy Savané desserre l'étau sans lâcher la règle

Le verrouillage des établissements privés d'enseignement secondaire est levé. Dans une décision signée le 20 août 2026, le ministre de l'Éducation nationale, Amadou Sy Savané, ouvre une nouvelle étape dans la gestion du secteur en accordant aux établissements concernés un délai de dix-huit mois pour régulariser leur situation. Une décision qui intervient après plusieurs années marquées par la suspension de la délivrance des arrêtés d'ouverture et par un travail de remise à niveau du dispositif.

Depuis 2021, l'enseignement privé évoluait en effet dans un contexte où la question de la conformité des établissements était devenue centrale. La suspension des arrêtés d'ouverture devait permettre de remettre de l'ordre dans les procédures et de corriger les situations qui ne répondaient pas aux exigences en vigueur. Avec la décision du 20 août, le ministère franchit une nouvelle étape : le verrouillage est levé, mais l'exigence de conformité reste entière. Cette évolution s'inscrit également dans la continuité du travail engagé depuis l'arrivée d'Amadou Sy Savané à la tête du département. En décembre 2025, le ministre avait signé les premiers arrêtés d'ouverture après cette période de remise à niveau. Le mouvement s'est ensuite poursuivi avec plus de 50 arrêtés pour l'enseignement secondaire général, 7 pour le fondamental et 2 pour le préscolaire. Ces décisions traduisent une volonté de reprendre progressivement l'ouverture des établissements dans un cadre mieux maîtrisé. La nouvelle décision concerne, elle, plus de 200 établissements privés d'enseignement secondaire jusque-là soumis à la mesure de verrouillage. Ils peuvent désormais accueillir des élèves de l'État, alors que les associations de promoteurs d'écoles privées avaient réguliè-

ment interpellé les pouvoirs publics sur cette situation. Pour autant, la levée de la mesure ne vaut pas blanc-seing. Les établissements concernés disposent de dix-huit mois pour régulariser leur situation. Au terme de ce délai, ceux qui ne se seront pas conformés aux exigences réglementaires pourront faire l'objet des sanctions prévues par les textes. Le message est donc double : la possibilité de régulariser est accordée, mais l'obligation de se conformer aux règles demeure. Les vérifications menées dans le cadre de l'OCLEI constituent également un élément de cette démarche. Les opérations étant désormais terminées, l'administration peut engager cette nouvelle phase avec un dispositif qui repose sur une logique de contrôle et de mise en conformité. L'objectif n'est plus simplement de bloquer les situations irrégulières, mais de permettre leur correction dans un délai clairement défini. C'est précisément sur cet équilibre que repose la portée de la décision du ministre. Dans un secteur où les décisions administratives concernent directement les élèves, les enseignants, les familles et les promoteurs, le maintien d'une situation de blocage ne pouvait constituer à lui seul une réponse durable. À



l'inverse, une réouverture sans exigence de conformité aurait vidé le dispositif réglementaire de sa substance. Le délai de dix-huit mois vient donc établir une voie intermédiaire : permettre la régularisation tout en maintenant la

règle. La période qui s'ouvre sera à cet égard déterminante. Les établissements concernés disposent désormais d'un délai précis pour se mettre en conformité. Le suivi de cette période, l'accompagnement des structures concernées et, lorsque cela sera nécessaire, l'application des sanctions prévues par les textes permettront de mesurer la portée réelle de la décision. Au-delà de la seule levée du verrouillage, c'est donc une méthode de gestion du secteur qui se dessine : contrôler, corriger, autoriser lorsque les conditions sont réunies et maintenir les exigences réglementaires. Le ministre donne ainsi du temps aux établissements concernés sans renoncer au principe de conformité. La décision du 20 août marque une nouvelle étape dans ce processus. Après la période de suspension et les premières ouvertures intervenues à partir de décembre 2025, le ministère élargit désormais le mouvement tout en conservant un cadre précis. La main est tendue aux établissements concernés, mais la règle demeure. Les dix-huit prochains mois seront donc ceux de la mise en conformité. C'est au terme de cette période que la solidité du dispositif pourra véritablement être appréciée. Une chose est d'ores et déjà claire : la levée du verrouillage ne signifie pas un retour aux anciennes pratiques. Elle ouvre plutôt une nouvelle phase, dans laquelle l'accompagnement et l'exigence devront avancer ensemble.

Cheickna Coulibaly

Aéroports du Mali : un premier semestre 2026 jugé largement satisfaisant

Réuni le 19 août à Bamako pour sa 75^e session ordinaire, le Conseil d'administration des Aéroports du Mali (ADM) a validé des résultats d'exploitation jugés solides sur les six premiers mois de l'année, malgré une pénurie mondiale de carburant qui a pesé sur le trafic aérien. Le colonel-major Lassina Togola, PDG de l'entreprise publique et président du Conseil, en a profité pour plaider en faveur d'un réajustement budgétaire destiné à muscler la sécurité des plateformes aéroportuaires du pays, quatre mois après les attaques coordonnées du 25 avril.



C'est au siège de la Direction générale, sur le tarmac de l'aéroport international Président Modibo Keita de Bamako-Sénou, que s'est tenue, mercredi 19 août, la 75^e session à mi-parcours du Conseil d'administration des Aéroports du Mali (ADM). La séance était présidée par le colonel-major Lassina Togola, qui cumule la présidence du Conseil d'administration (PCA) et la direction générale de l'entreprise publique, en présence des autres administrateurs. Devant ces derniers, le PDG a dressé un bilan des six premiers mois de l'exercice 2026 qu'il a qualifié de largement satisfaisant. Le budget de l'année a été exécuté, sur cette période, à hauteur de 50 %

pour les produits d'exploitation et de 46 % pour les charges d'exploitation, faisant ressortir un résultat d'exploitation atteignant 105 % des prévisions semestrielles, tandis que le taux de réalisation des investissements s'est établi à 51 %. Des indicateurs que le colonel-major Togola a présentés comme la preuve de la solidité de la collaboration interne et de l'efficacité des équipes de l'établissement, un an après l'emménagement de la Direction générale dans son nouveau siège, inauguré en juin 2025 par le Premier ministre Abdoulaye Maïga. Une pénurie de carburant aux répercussions mondiales Si les résultats financiers ont été jugés encourageants, le PDG a

néanmoins tempéré ce satisfecit en évoquant une pénurie de carburant qui a affecté le trafic aérien à l'échelle mondiale au cours de l'année, contraignant les Aéroports du Mali, comme d'autres gestionnaires aéroportuaires ailleurs, à ajuster certains de leurs plans d'exploitation. Le colonel-major Togola a également rappelé que le contexte économique et sécuritaire du pays restait en constante évolution. Ce qui impose à l'établissement d'adapter continuellement ses plans d'action. Sécuriser les plateformes après les attaques du 25 avril C'est sur ce dernier point que l'intervention du PDG a pris tout son relief. Le colonel-major Togola a en effet indiqué que les attaques coordonnées survenues le samedi 25 avril 2026, qui avaient visé simultanément plusieurs villes du pays dont Bamako, où des combats s'étaient déroulés à proximité du camp militaire de Sénou et de l'aéroport international, avaient

conduit la Direction générale à prendre des dispositions particulières pour renforcer la sécurité de ses emprises. Dans les semaines qui avaient suivi ces attaques, les Aéroports du Mali avaient d'ailleurs annoncé la restriction des voies d'accès directes à l'aéroport de Bamako-Sénou aux seuls voyageurs et personnels de la zone aéroportuaire. Le président du Conseil d'administration a tenu à saluer, à cet égard, le soutien du président de la Transition, chef de l'État, le général d'armée Assimi Goïta, ainsi que des départements ministériels concernés, pour les moyens matériels mis à disposition dans le cadre du renforcement de la sécurité de l'aéroport international Président Modibo Keita de Bamako-Sénou. C'est dans cette perspective qu'il a plaidé pour un aménagement du budget de l'établissement, afin de permettre le redéploiement de certaines ressources vers des investissements de sécurité supplémentaires, jugé possible compte tenu de la maîtrise des charges de l'entreprise et des bonnes perspectives d'évolution de ses produits. Un officier pilote à la tête d'un établissement stratégique Nommé à la tête des Aéroports du Mali en septembre 2020 par le Comité national pour le salut du peuple, quelques semaines après le renversement du régime Ibrahim Boubacar Keïta à la suite duquel Assimi Goïta arrive au pouvoir, Lassina Togola, originaire de Tabacoro dans le cercle de Koumantou, est un pilote de formation, passé par l'École de l'air en France puis par l'école de pilotage de l'armée de l'air à Cognac, avant de servir comme commandant adjoint de l'escadrille de transport de la base aérienne 101 de Sénou. Depuis sa nomination, il a supervisé la modernisation de plusieurs infrastructures du réseau aéroportuaire national, qui compte huit plateformes, dont les aéroports internationaux de Bamako, Gao, Kayes, Mopti, Sikasso et Tombouctou, et préside également, depuis le début de l'année, le Conseil d'administration de la nouvelle compagnie publique Mali Airlines, actuellement en cours d'opérationnalisation.

Oumarou Fomba

Au Mali, la lutte contre la corruption gagne du terrain dans l'opinion

Le gouvernement malien réorganise les compétences transférées aux collectivités territoriales dans les domaines des infrastructures routières et du transport, après la suppression du Cercle comme collectivité territoriale. Selon le Mali-Mètre 2026, la perception de la corruption a été divisée par plus de deux en cinq ans. Une évolution que les autorités de la Transition attribuent aux réformes engagées depuis 2021, et que corrobore, sur le terrain judiciaire, l'activité croissante des juridictions spécialisées.

C'est l'un des indicateurs les plus nets de la 17^e édition du Mali-Mètre, l'enquête d'opinion annuelle de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) menée auprès de 2 220 personnes dans le district de Bamako et dix capitales régionales : la proportion de Malien.ne.s jugeant le niveau de corruption élevé dans leur pays est passée de 81,5 % en 2022 à 36,8 % en 2026, soit une baisse de 44,7 points de pourcentage en cinq ans. Aujourd'hui, près de la moitié des personnes interrogées (49,4 % cumulés) estiment au contraire que ce niveau n'est pas, ou pas du tout, élevé. Une trajectoire continue depuis l'arrivée de la Transition Cette évolution coïncide avec la période d'exercice du pouvoir par les

autorités de la Transition, arrivées en 2021, et avec la mise en place progressive d'un dispositif judiciaire spécialisé dans le traitement des infractions économiques et financières. Le Pôle national économique et financier, institué par la loi n° 2021-051 du 29 septembre 2021 et opérationnel depuis 2023, en constitue le principal outil. Selon les données disponibles, la structure a permis le recouvrement de plus de 263 milliards de francs CFA au titre de la seule année 2025, sur la base de 404 enquêtes ouvertes par le parquet depuis sa création. Le mouvement se prolonge en 2026 avec la création, le 12 août dernier, d'un pôle judiciaire spécialisé dans le contentieux foncier. Un domaine qui concentre à lui seul près de 40 % des affaires portées devant les ju-

ridictions judiciaires et jusqu'à 90 % de celles examinées par les juridictions administratives, selon les chiffres communiqués par le ministère de la Justice. Ce chantier vise, selon les autorités, à réduire la dispersion des dossiers entre juridictions et à limiter les décisions contradictoires. Deux facteurs identifiés comme des vecteurs historiques de pratiques irrégulières dans la gestion du foncier. Des domaines où la vigilance reste de mise L'enquête de la FES ne dresse pas pour autant un satisfecit total. Parmi les personnes qui continuent de percevoir un niveau de corruption élevé, les domaines les plus fréquemment cités restent la police (36,9 %), les mairies (27,2 %), la santé (23,5 %) et la justice (19,9 %).

Des secteurs qui recoupent, en creux, les priorités que se sont fixées les autorités judiciaires pour les prochaines réformes, notamment en matière de gouvernance locale et de renforcement des capacités de contrôle interne des administrations territoriales. Une dynamique que la Transition entend consolider Pour les autorités maliennes, cette évolution de l'opinion valide une ligne défendue depuis le début de la Transition : celle d'une lutte contre la corruption conçue comme un pilier de la refondation de l'État, au même titre que la reconquête sécuritaire du territoire. Le ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Mamoudou Kassogué, a régulièrement présenté la multiplication des pôles judiciaires spécialisés (économique et financier, cybercriminalité, et désormais foncier) comme les instruments d'une transformation structurelle de l'appareil judiciaire, plutôt que comme de simples annonces ponctuelles.

A.D

Mali, six ans après la chute d'IBK : les Maliens majoritairement satisfaits de la gestion du Général Assimi Goïta

Pendant trois décennies, le Mali a connu une gouvernance qualifiée de chaotique par beaucoup de Maliens. D'où la déception des populations qui, à travers un soulèvement populaire, ont permis à des jeunes officiers patriotes d'être à la tête du pays, mettant ainsi fin au régime d'Ibrahim Boubacar Keïta (IBK). C'était dans la nuit du 18 au 19 août 2020. Six ans après, la grande majorité des Maliens est satisfaite de la gestion du pays faite par le Président Assimi Goïta.

En effet, le Président de la transition a su conquérir la confiance du peuple à travers un système de gestion que l'on peut qualifier de démocratie directe. Ce système a consisté à demander l'avis du peuple sur chaque sujet. Tout a commencé par les Assises nationales de la Refondation, organisées immédiatement à la suite de la rectification de la trajectoire de la transition opérée le 24 mai 2021, qui a permis à Assimi Goïta d'accéder à la magistrature suprême. À la suite de ces assises, le dialogue inter-malien a été organisé, tout comme les états généraux des différents secteurs de la vie de la nation.

Les recommandations issues de ces différents foras ont servi de boussole pour le Président Goïta. Autrement dit, ce sont ces recommandations qui guident sa gestion. De plus, afin d'obtenir des orientations spécifiques pour la résolution de certains problèmes concernant la vie de la nation, il consulte le peuple en organisant des concertations. C'est le cas, entre autres, de la situation des partis politiques.

Une gestion fondée sur les recommandations du peuple

Après la rectification de la trajectoire de la transition, le peuple malien a été consulté à travers les Assises nationales de la Refondation (ANR). Ces assises se sont tenues dans les communes, cercles et régions. La phase finale a eu

lieu fin décembre 2021 à Bamako. À l'issue de ces travaux, plusieurs recommandations ont été formulées dans tous les domaines, avant que d'autres concertations sectorielles ne soient organisées. C'est ainsi qu'ont été tenus les états généraux sur l'éducation, la santé, la justice, les transports, la diaspora, la culture, la femme et l'enfant, entre autres.

À l'instar des Assises nationales de la Refondation, ces différents foras ont produit des recommandations. Ainsi, le Chef de l'État a bâti sa gestion sur la base de ces différentes recommandations. Pour s'assurer de la bonne mise en œuvre de ces recommandations, le Président Goïta a mis en place un comité de suivi qui fournit annuellement un rapport. Après quelques années de mise en œuvre, des résultats positifs ont été enregistrés.

Les bases du Mali Kura posées

Au terme de six ans, force est de constater que la souveraineté du Mali s'est renforcée à travers la reprise en main du destin du pays, malgré les crises sécuritaires, les sanctions et les pressions extérieures. Il y a eu aussi des réformes politiques comme l'adoption de la Constitution de 2023. En matière de sécurité, les forces armées sont montées en puissance avec l'acquisition de nouveaux équipements, l'intensification des opérations contre les groupes armés et le renforcement

de la sécurité dans l'espace AES.

Sur le plan diplomatique, la priorité a été donnée à une coopération fondée sur le respect de la souveraineté et sur le développement de la Confédération des États du Sahel (AES). En termes d'économie, le secteur minier a été totalement réformé par l'adoption d'un nouveau code minier et d'une nouvelle loi sur le contenu local, dont la mise en œuvre a permis, entre autres, de renégocier les conventions avec les multinationales. Ces renégociations ont permis de recouvrer des centaines de milliards de F CFA, dont une partie a été redistribuée aux communes en vue de financer des projets locaux.

De plus, en vue d'amorcer un véritable développement du pays, des investissements ont été faits dans l'agriculture, l'éducation, la santé, les routes, l'énergie, le numérique, l'emploi des jeunes et l'autonomisation des femmes. Au regard de ces bons résultats, les Maliens ont exprimé leur confiance aux autorités de la transition.

Plus de quatre Maliens sur cinq satisfaits de la gestion de la transition

C'est le résultat de «Mali-mètre», une enquête d'opinion organisée par la fondation allemande «Friedrich-Ebert-Stiftung» (FES). L'enquête de la FES, qui est à sa 17^e édition, s'est déroulée du 10 au 24 avril 2026. Le traitement des



données collectées a été finalisé en juillet 2026, et les résultats ont été publiés le 9 août 2026. Ils révèlent que plus de quatre personnes sur cinq sont satisfaites (53,3 % de très satisfaits et 35,2 % de plutôt satisfaits). Ce taux est particulièrement élevé dans les régions de Kayes (91,3 %), Koulikoro (92,6 %), Sikasso (96,2 %), Ségou (90,9 %) et Ménaka (98,9 %), où plus de neuf personnes sur dix expriment leur satisfaction à l'égard de la gestion de la transition.

Le niveau de confiance dans la gestion de la transition reste élevé sur la période 2022-2025, pour plus de neuf Maliens sur dix

(88,5 %). Toutefois, on note un recul de 2,2 points de pourcentage (88,5 %) par rapport à l'année dernière (90,7 %).

Niveau de satisfaction du changement et de la composition du nouveau gouvernement : plus de sept Maliens sur dix sont satisfait-e-s du changement et de la composition du nouveau gouvernement (34,1 % de très satisfait et 38,9 % de très insatisfait).

Il faut indiquer que l'enquête a fait ressortir que, de tous les acteurs de la transition, le président concentre le plus fort taux de confiance, avec 72,1 %.

Sidi Modibo Coulibaly

Mali : la production d'or rebondit de 30 % au premier semestre 2026

Après une année 2025 percutée par le bras de fer entre Bamako et le groupe canadien Barrick autour du nouveau code minier, la production industrielle d'or malienne a atteint 23,5 tonnes au premier semestre 2026, soit environ 30 % de plus qu'un an plus tôt et davantage que les 21,2 tonnes attendues par le gouvernement. Ce rebond, porté par la remontée en puissance du complexe Loulo-Gounkoto, intervient alors que les autorités de la Transition cherchent à accroître la part des revenus miniers captée par l'État.

Le secteur aurifère malien retrouve des couleurs plus vite qu'annoncé. Selon des données du ministère des Mines rapportées par l'agence Reuters et reprises par Ecofin, la production industrielle d'or du Mali a atteint 23,5 tonnes entre janvier et juin 2026, un volume supérieur d'environ 30 % à celui enregistré sur la même période un an plus tôt, et qui dépasse déjà les 21,2 tonnes que le gouvernement avait inscrites dans sa trajectoire prévisionnelle pour le premier semestre. À ce rythme, le pays est en passe d'atteindre, voire de dépasser, son objectif annuel de 43,2 tonnes.

Une remontée après l'une des pires années de la décennie

Cette performance semestrielle contraste nettement avec l'exercice 2025, achevé sur une production industrielle de 42,2 tonnes, en

repli de près de 23 % par rapport aux 54,8 tonnes de 2024, et très loin du record de 66,5 tonnes atteint en 2023. Ce plongeon avait été largement imputé à l'arrêt prolongé du complexe Loulo-Gounkoto, alors le premier site aurifère du pays, exploité par le groupe canadien Barrick Mining. Le gisement avait été placé sous administration provisoire par l'État malien au terme d'un différend de plusieurs mois portant sur l'application du code minier adopté en 2023, avant qu'un accord global ne soit trouvé entre Bamako et Barrick fin 2025, ouvrant la voie à une reprise progressive de l'activité.

Depuis, Loulo remonte en puissance. Le site a produit 6,9 tonnes d'or au premier semestre 2026, davantage que sur l'ensemble de l'année 2025, où sa production s'était effondrée à 5,5 tonnes. Il



reste toutefois devancé par la mine de Fekola, exploitée par le groupe canadien B2Gold, qui demeure la première contributrice nationale avec 8,85 tonnes sur la même période.

Un code minier conçu pour capter davantage de recettes

Ce ralentissement puis ce rebond de la production s'inscrivent dans une stratégie assumée des autorités de la Transition : accroître la part des revenus miniers revenant à l'État malien, longtemps jugée trop faible au regard des richesses extraites du sous-sol national. Le code minier adopté en 2023 a porté à 35 % la participation possible de l'État et des investisseurs locaux dans les projets, contre 20 % auparavant, tout en resserrant les obligations fiscales des opérateurs. Sa mise en œuvre a provoqué des tensions avec plusieurs compagnies historiquement présentes dans le pays, jusqu'à l'inter-

pellation ou la menace de poursuites contre certains dirigeants d'entreprises minières. Un audit gouvernemental avait par ailleurs recensé, fin 2025, un total de 761 milliards de francs CFA d'arriérés fiscaux réclamés aux sociétés minières. Ces réformes ont eu un coût immédiat, visible dans l'effondrement de la production 2025, mais elles ont aussi permis d'engranger des recettes extractives record. Celles-ci avaient atteint 978,29 milliards de francs CFA en 2024, avant que la chute des volumes ne limite, en 2025, les bénéfices tirés par ailleurs de la hausse des cours mondiaux de l'or. Le rebond de la production observé depuis le début de l'année 2026 recrée donc un contexte plus favorable aux caisses de l'État, même si aucune donnée consolidée sur les recettes de l'année en cours n'est encore disponible.

Un secteur toujours central pour l'économie malienne

L'or reste, de très loin, la principale ressource d'exportation du Mali, l'un des plus grands producteurs du continent africain, représentant à lui seul l'essentiel de la valeur des exportations totales du pays. Le Fonds monétaire international avait anticipé cette embellie

minière dans ses prévisions de croissance pour 2026, tablant sur une expansion du produit intérieur brut malien de 5,5 %, contre environ 4 % l'année précédente, tout en conditionnant en partie ce scénario à une résolution de la pénurie de carburant qui continue d'affecter le pays.

Le ministère des Mines reste toutefois prudent sur la trajectoire de moyen terme. Son plan 2026-2029 table sur une production industrielle qui resterait durablement inférieure à 60 tonnes annuelles, avec 43,2 tonnes attendues cette année, 51,2 tonnes en 2027, un pic à 57 tonnes en 2028, avant un repli à 50 tonnes en 2029, dans un contexte de réserves d'or industriel elles-mêmes revues à la baisse, de 906,8 tonnes en 2026 à 748,6 tonnes projetées en 2029. De nouveaux projets doivent néanmoins soutenir la production à plus long terme, à l'image du permis d'exploitation à grande échelle accordé ce mois-ci à B2Gold pour son projet de Menankoto, ou du développement de la mine de Kobada par la société Toubani Resources, dont la première production d'or est attendue en 2027.

Chiencoro Diarra